

**Compte-rendu du Conseil Municipal
du 10 septembre 2020
Tenu à la Mairie à 20 h 30**

Présents : MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, KNEPERT Marie-Laure, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, PAULE Emilie, PERRAUD Camille, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, ROBERT Magali, ROLLET Jocelyne, VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

Excusés : CHABANON Thierry (pouvoir à ROLLET Jocelyne), DE CLAVIERE Eric (pouvoir à Franck CALAS), REY Didier (donne pouvoir à ROBERT Magali)

Le Maire, Franck CALAS déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Camille PERRAUD

Le compte-rendu du 16 juillet 2020 est approuvé et validé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à l'annulation d'une réservation de la salle polyvalente due au COVID-19, la mairie doit rembourser un acompte de 93 € qui a été versé en 2019. De ce fait il est nécessaire d'effectuer les écritures suivantes :

022 (dépenses imprévues de fonctionnement) : - 93.00 €

673 (Titre annulés exercice antérieur) : +93.00 €

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal acceptent cette décision modificative et autorise M. Le Maire à signer tout document se rapportant à cette modification.

II/ Abonnement à PanneauPocket

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre CHAMPION qui présente au Conseil Municipal l'application mobile de PanneauPocket. Il s'agit de la 1ère application mobile (qui ne récolte pas de données personnelles) d'alertes et d'informations des communes. Il suffit simplement aux citoyens de télécharger gratuitement l'application mobile sur son téléphone portable et les informations et alertes de la commune sont toujours accessibles. Service gratuit et illimité. Pour la commune il est nécessaire de prendre un abonnement qui est sans engagement dans la durée d'un montant de 130.00 TTC/an (tarif spécial adhérents AMRF). L'ensemble des membres du Conseil accepte de souscrire à cet abonnement.

VI/ Rapport des commissions

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION nous informe qu'une réunion de sa commission sera programmée dès la validation du compte PanneauPocket.

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU informe les membres du conseil que :

- Suite à une réunion tenue à la CCVSC semaine dernière, un projet de réhabilitation du chemin du halage (V 50 : vélo route) a été évoqué. La voie bleue part du Luxembourg et se termine à Lyon. Des études seront faites quant aux aménagements, les matériaux utilisés, l'accès par les agriculteurs à leur parcelle, etc...
Il a également été évoqué la mise en place d'un jeu de piste nommé Randoland principalement destiné aux enfants. Il s'agit d'un parcours avec des énigmes à résoudre. Il a été question de la création de deux nouveaux parcours : Saint-Didier sur Chalaronne/Thoissey et Mogneneins/Peyzieux sur Saône. Le coût total de cette opération financée par la communauté de commune serait de 1344 € TTC.
- La commission s'est réunie le 3 septembre afin de définir le programme culturel de l'année (07-2020 à 07/2021). Un tableau récapitulatif a été distribué à chaque membre du Conseil. Après énumération des différentes animations, il est demandé de valider la conférence débat sur la parentalité « Etre un parent imparfait et épanoui » fixée au jeudi 15/10/2020 de 20h à 21h30. En effet une réservation rapide doit être faite auprès des intervenants « Adapt'essence » pour un coût de 150 €. Attention nombre limité à 12 participants avec port du masque obligatoire (protocole sanitaire oblige).
- Le bulletin municipal est prévu pour fin d'année 2020 – début 2021.
- La prochaine réunion de la commission est fixée au 1^{er} octobre à 19h30.

Gestion du Territoire

Monsieur Didier REY ne pouvant pas être présent a demandé à Madame Magali ROBERT de le remplacer. Elle informe que :

- L'inventaire du matériel dont dispose les employés communaux a été fait.
- La remise en état des « chemins disparus » va reprendre ;
- La remise en état des panneaux des lieux-dits va être étudiée.
- Le réaménagement de la petite mare située vers la croix Goyet est à l'étude.
- Une visite des bois communaux a été faite avec de M. DENIAU (ONF). Visite très intéressante. Il en est ressorti qu'il faudrait faire nettoyer par l'ONF certaines parcelles communales telles que celle du Couchoux.
- Une rencontre avec la gérante du Cheval Blanc est prévue mardi soir prochain.
- Les derniers devis pour la remise en état du parking du Pigeonnier devraient arriver courant semaine prochaine.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET nous informe que sa commission a effectué des visites de conformité. Quelques rendez-vous d'urbanisme ont eu lieu avec des administrés.

VII/ Questions diverses

Monsieur Alexandre QUILLIEN demande si il serait possible de refaire les marquages au sol du cédez le passage situé à la sortie du lotissement Le Clos des Vergers.

La commune va répertorier les endroits où les marquages au sol sont nécessaires d'être refait.

Monsieur Le Maire informe que :

- l'armoire du défibrillateur a été mise en place par les employés communaux et que la société « La Maison Technique » doit intervenir mardi pour l'électrification. L'ancien défibrillateur sera installé à la salle polyvalente.
- le dépôt des employés communaux a été entièrement nettoyé.
- la rentrée des classes s'est bien passée
- lors d'une réunion du SIVOS il a été évoqué la mise en place d'un composteur au niveau de la cantine

Madame Camille PERRAUD demande une reprogrammation de la sortie vélo pour visiter la commune.

Monsieur Thomas VANNIER demande quelle est la position de la commune par rapport à l'implantation d'éoliennes. Monsieur Le Maire lui répond qu'en ce qui le concerne il n'est pas pour ce genre de projet.

Madame Marie-Laure KNEPPERT précise que lors de sa réunion à la communauté de communes ce sujet a été également évoqué et que leur positionnement est le même que la commune. Elle rappelle que le décisionnaire final est le Préfet.

Monsieur Thomas VANNIER demande pourquoi il n'y a pas de trottoir le long de la RD 933 entre l'arrêt de bus et la Montée Saint Vincent. Monsieur Jean-Pierre Champion lui répond que c'est le Département qui n'a pas voulu en faire lors de l'aménagement de l'abri de car.

Monsieur Christophe POULAIN demande s'il serait possible d'avoir des informations sur la Renouée du Japon afin d'enlever celles présentes aux abords de sa propriété.

La mise à jour du site internet est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, **Le Maire**, Président, lève la séance à 22 h 40

Le Maire,
Franck CALAS



